

VOUS ACCUEILLEZ UN ÉLÈVE NOUVELLEMENT ARRIVÉ EN CLASSE ORDINAIRE

Le dernier texte officiel réglementant l'inscription et la scolarisation des élèves nouvellement arrivés est le BO n°10 du 25 avril 2002.

Dans le cadre de la mise en place d'une stratégie pédagogique spécifique et adaptée, ce qui doit retenir l'attention d'une équipe enseignante, ce n'est pas qu'un élève soit un enfant de migrants ou un enfant de nationalité étrangère mais bien son degré de connaissance de la langue française. En effet, la langue française est celle de la communication quotidienne mais également celle des apprentissages et sa maîtrise est donc indispensable à une bonne intégration sociale et scolaire.

Lorsqu'un élève nouvellement arrivé ne parle pas français, il parle cependant une ou plusieurs autres langues (sa langue familiale, une langue de communication sociale, la langue de l'école...). On dit qu'il est *allophone* car il parle une langue autre que celle de la communauté dans laquelle il évolue (en l'occurrence l'école française). C'est cette spécificité que l'enseignant va devoir appréhender en accueillant un élève nouvellement arrivé.

Voilà quelques conseils ou informations qui devraient vous aider à prendre en charge, dans votre classe, cet élève.

N'hésitez pas à consulter les sites des CASNAV de France dont vous trouverez toutes les coordonnées sur le site du CASNAV de l'académie de Créteil (www.ac-creteil.fr/casnav/) ou à me contacter : Laurence.Corny@ac-creteil.fr

1. Comment accueillir l'enfant et sa famille ?

Si possible organiser un premier entretien avec les parents et l'enfant avant d'accueillir l'élève dans la classe.

Au cours de cet entretien, il est nécessaire de :

- recueillir plusieurs types d'informations :
 - Celles relatives à la santé et à la religion de l'enfant.
 - Celles relatives au cursus scolaire antérieur de l'élève : est-il déjà allé à l'école ? a-t-il suivi une scolarité régulière ?
Il peut être intéressant d'avoir accès aux cahiers de l'élève si les parents peuvent les fournir.
 - Celles relatives aux langues parlée(s) ou étudiée(s) par l'enfant, à la maison, à l'école ou dans tout autre cadre.
Il est essentiel de savoir si l'enfant a bénéficié par exemple d'une initiation à la langue française.
Il est également important de savoir si l'élève est lecteur dans l'une ou l'autre de ces langues.

Toutes ces informations pourront venir compléter celles habituellement demandées dans les traditionnelles « fiches de renseignements ».

Si les parents ne parlent pas français, il faudrait essayer de trouver une personne qui pourrait se charger de la traduction. Il est préférable que cette personne soit choisie par la famille (membre de la famille, ami, proche...) pour que cette dernière puisse s'exprimer en toute liberté.

➤ d'informer les familles sur le fonctionnement de l'école en France : organisation de la scolarité et du calendrier scolaire, horaires d'ouverture, services scolaires (cantine, étude...) et périscolaires (accompagnement à la scolarité ou activités sportives du mercredi par exemple), notation et évaluation (valeurs des notes par exemple), ce que l'école attend d'eux (parents et enfants) et ce qu'ils peuvent attendre de l'école (information, réunion, entretien, soutien scolaire...).

A ce sujet, les parents des élèves nouvellement arrivés ont les mêmes droits que tous les autres parents et notamment le droit de vote lors de l'élection des représentants des parents d'élèves.

➤ d'organiser une visite de l'école et une présentation des différentes personnes en expliquant le rôle de chacune.

Il peut être prudent, avant de l'annoncer aux parents et à l'élève, d'attendre qu'une évaluation ait été organisée et que le conseil de cycle ne se soit réuni pour déterminer la classe dans laquelle sera inscrit l'élève.

2. Comment évaluer ses compétences scolaires en langue d'origine ?

Il existe plusieurs documents permettant d'évaluer les compétences scolaires des élèves nouvellement arrivés.

➤ Evaluation des compétences en mathématiques



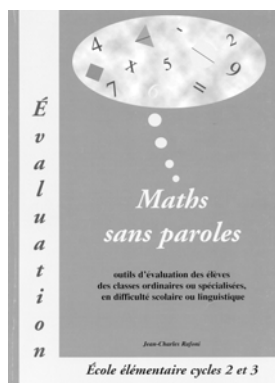
Références du document :

Tests de mathématiques en 27 langues – Mieux connaître pour mieux scolariser – Document à l'attention des personnels de l'Éducation Nationale chargés d'accueillir et de scolariser les adolescents étrangers – Inspection académique du Bas Rhin – 65, avenue de la Forêt Noire – 67083 Strasbourg Cedex

Ce document propose un test niveau CE et un test niveau CM (numération, opération, géométrie, résolution de problèmes). Chacun de ces tests est disponible en 27 langues : allemand, anglais, arabe, bulgare, chinois, espagnol, finnois, grec, hindi,

hongrois, italien, japonais, kmer, laotien, letton, néerlandais, persan, polonais, portugais, russe, serbo-croate, tamoul, tchèque, turc et vietnamien.

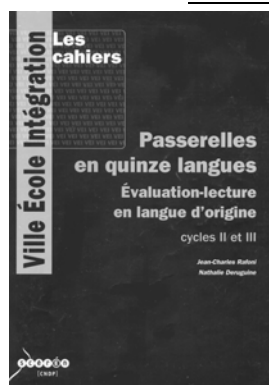
Ce document est disponible au centre ressources du CASNAV à Bobigny.



Si la langue de première scolarisation de l'élève n'est pas représentée dans ce document ou si vous n'arrivez pas à la déterminer, vous pouvez bâtir une évaluation, sans consignes celle-ci, à l'aide du document suivant : *Maths sans paroles, outils d'évaluation des élèves des classes ordinaires ou spécialisées, en difficulté scolaire ou linguistique, Ecole élémentaire cycles 2 et 3*, Jean-Charles Rafoni, CRDP de l'académie de Versailles, 2000

Ce document est également disponible au centre ressources du CASNAV à Bobigny et à la médiathèque du CDDP de Melun.

➤ Evaluation des compétences en lecture



Références du document :

Passerelles en quinze langues – Evaluation-lecture en langue d'origine – Cycles II et III, J.-C. Rafoni & N. Deruguine, Scérén Hauts-de-Seine, 2003

Ce document propose un test de lecture niveau cycle 2 (court texte narratif) et deux tests niveau cycle 3 (un texte documentaire et un extrait narratif). Chacun de ces tests est disponible en 15 langues : anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, indonésien, japonais, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, tamoul, turc et vietnamien.

Ce document est également disponible au centre ressources du CASNAV à Bobigny et à la médiathèque du CDDP de Melun.

3. Comment déterminer la classe ordinaire dans laquelle inscrire l'élève ?

L'élève doit se sentir bien au milieu de ses camarades de classe, l'intégration sociale et affective étant le premier objectif à atteindre.

Pour cela, l'élève doit être inscrit dans une classe la plus proche de sa classe d'âge. Si « un retard d'un an, voire de deux ans, chez certains élèves ne constitue pas un obstacle dans un cursus de scolarisation longue » (BO n°10 du 25.04.2002) plusieurs éléments doivent cependant être pris en considération :

- l'âge de l'élève ;
- son niveau scolaire ;
- sa stature physique ;
- sa maturité psychologique.

En effet, un élève de l'âge du cycle 3, jamais scolarisé antérieurement, ne doit pas être inscrit en CP sous prétexte qu'il n'est pas lecteur. Il sera mieux psychologiquement et affectivement avec des enfants de son âge et on adaptera les activités qui lui seront proposées à ses capacités.

Il serait également souhaitable que l'équipe enseignante puisse faire preuve de souplesse et s'adapte au niveau et au progrès de l'élève. Ainsi, si ce dernier est inscrit dans une classe à double niveau, peut-il suivre par exemple les séquences de mathématiques du niveau supérieur et les séquences de « Découverte du monde » du niveau inférieur. Cette organisation peut même évoluer en cours d'année si les progrès de l'élève le permettent.

4. Comment communiquer avec l'élève ?

Prendre l'habitude de :

- s'approcher de l'élève quand on s'adresse spécifiquement à lui ;
- parler plus lentement qu'à l'accoutumée et en articulant mais sans déformer la musicalité de la langue française ;
- lui parler en situation en usant de tous les supports disponibles (objets, photos, dessins, gestes, mimiques...). Si vous souhaitez qu'il prenne son cahier rouge, montrez lui un cahier rouge ;
- reformuler les consignes, les explications, les conseils...
- profiter de tous les moments informels pour communiquer avec lui (dans la cour de récréation, dans les couloirs, au moment de l'habillage...)
- créer des rituels favorisant l'entrée dans la langue : lui parler du temps qu'il fait lors de la sortie en récréation le matin (« Aujourd'hui, il fait froid, mets ton manteau. ») ;
- le solliciter dès que possible : question fermée ou simple, tâche qu'il peut accomplir (ramasser les cahiers avec un autre élève par exemple)...

Il faut avoir à l'esprit que :

- les capacités de compréhension langagière précèdent toujours les capacités de production et que les premières sont toujours supérieures aux secondes. Ainsi ce n'est pas parce que l'élève allophone ne parle pas qu'il ne comprend pas mais il a besoin de temps pour produire du langage.
- les interactions entre enfants sont riches d'apprentissage. Il ne faut donc pas hésiter à développer ces moments d'échanges pendant lesquels les élèves francophones pourront reformuler les consignes, expliquer, montrer....

L'article en français

Le genre de l'article en français ne répond à aucune logique. Il n'y a donc que la fréquence de la rencontre avec le couple article + nom qui permettra à l'élève d'en mémoriser le genre. L'enseignant doit donc être vigilant et ne jamais donner à entendre ou à lire (affichages par exemple) à l'élève un nom qui ne serait pas accompagné de son article.

Le choix de l'article est également très complexe (défini/indéfini, singulier/pluriel, démonstratif...) et il convient donc que l'enseignant y soit très vigilant car il constitue un « modèle linguistique » pour l'élève.

5. Comment faciliter son intégration dans la classe ordinaire ?

Le bien-être social et affectif de l'élève nouvellement arrivé est l'objectif premier d'une bonne intégration. L'enseignant et les autres élèves de la classe doivent être partie prenante de cette intégration.

➤ La culture de l'enfant

On pourra s'intéresser au pays d'origine (situation géographique, politique, climat, relief...), à la langue (surtout si l'écriture est différente), à l'habitat, à la cuisine, à la musique...

L'objectif est de se placer dans une posture interculturelle grâce à laquelle

- les élèves s'ouvriront sur la culture de l'élève nouvellement arrivé ;
- l'élève nouvellement arrivé s'ouvrira sur la culture de son pays d'accueil.

Pour cela, des domaines comme la chanson ou la cuisine peuvent être riches d'échanges : l'élève nouvellement arrivé apprend à la classe une chanson dans sa langue et ensemble on apprend une chanson en français.

On peut imaginer que l'arrivée de cet élève soit l'occasion d'un projet interculturel dans lequel toutes les cultures représentées dans la classe seraient abordées (atelier « cuisine du monde », mur des « écritures du monde », recueil de « chansons du monde »...).

➤ Le tutorat

Basé sur le volontariat, le tutorat permet la prise en charge de l'élève allophone par les élèves de la classe. Un premier élève pourra le guider pour ses déplacements dans l'école, un second pendant la récréation, un troisième pendant le repas du midi, un quatrième pendant les séquences de mathématiques, un cinquième pendant les séquences de « Découverte du monde »....

C'est à chaque enseignant et à chaque classe de trouver l'organisation qui lui convient le mieux. Cependant, quelques règles sont à observer :

- il ne doit pas y avoir un seul tuteur car cela pourrait être pesant pour l'élève en question ;
- les tuteurs doivent être volontaires ;
- l'identité des tuteurs doit être déterminée pour une période donnée et évoluer avec le temps (on change de tuteurs toutes les semaines par exemple) ;
- les tâches des tuteurs doivent être précisées et explicitées par l'enseignant ;
- la personnalité des tuteurs est importante : pour le tutorat en classe, il vaut mieux un élève sociable, ouvert et coopératif même s'il n'est pas excellent en maths par exemple plutôt qu'un excellent élève qui aura du mal à communiquer !

➤ **Le travail en groupe**

Le travail en groupe permet à l'élève allophone de communiquer avec ses camarades sur ce qu'il doit faire, ce qu'il a compris ou pas compris.

Les enfants n'hésitent pas à avoir recours aux mimiques, aux gestes, aux objets, aux images pour communiquer. Ils sauront être moins exigeants sur les productions langagières de l'élève allophone qui se sentira souvent plus à l'aise pour essayer de parler, l'enseignant pouvant l'intimider.

Le travail en groupe sera également l'occasion pour l'enseignant d'observer et d'écouter l'élève nouvellement arrivé et donc de le renseigner sur ses progrès, ses compétences et ses besoins.

6. Comment l'élève s'y prend-il pour apprendre le français ?

A son arrivée, l'élève sera immergé dans un bain linguistique qu'il percevra comme un continuum sonore : rien ne fera sens pour lui. Il devra faire connaissance et s'habituer aux sons et aux rythmes de la langue française puis, progressivement il prendra des repères, il aura une compréhension globale de certaines situations linguistiques (lors des salutations et des rituels du matin par exemple) et cette compréhension s'affinera avec le temps.

La compréhension (compétence passive) précédant toujours la production (compétence active), l'enseignant ne doit pas s'inquiéter si pendant un certain temps l'élève allophone reste mutique : il ne peut pas faire autrement ! Plus ses compétences en compréhension s'étendront, plus ses compétences en production pourront également s'étendre. Il commencera par s'exprimer par l'intermédiaire d'un « mot phrase » (exemple « Cahier ? ») et seul le contexte pourra aider l'enseignant à comprendre ce que veut dire l'élève. Puis l'élève commencera à assembler deux mots (« Cahier moi ? ») et le contexte sera encore d'une grande aide à l'enseignant pour comprendre l'élève. Progressivement les productions de l'élève vont se complexifier et s'affiner et enseignant et élève n'auront plus besoin du contexte comme support de la compréhension : après le langage en situation, le langage d'évocation se mettra en place.

7. Quelle progression linguistique mettre en place ?

La priorité doit être donnée à l'oral et plus précisément à la communication orale quotidienne. Mais l'élève devra également entrer dans la langue de l'école (celle des consignes, des lexiques spécifiques...); l'apprentissage de cette langue de scolarisation devra constituer l'étape suivante.

Quant à l'écrit, il devra se baser sur les compétences orales de l'élève : on ne lui donnera à lire ou à écrire que des éléments déjà vus à l'oral ; dans le cas contraire, ces éléments inconnus à l'oral ne pourraient pas faire sens à l'écrit !

➤ L'oral

Compte-tenu de ce qui a été dit précédemment, la **sensibilisation à la langue française** constitue la première étape : chansons et poésies sont, pour cela, des supports très intéressants.

Après la phase de sensibilisation, la **mémorisation** de structures syntaxiques fondamentales et de lexiques thématiques de base constituera la deuxième étape. Pour cela, les méthodes de français langue étrangère sont des outils tout à fait appréciables puisqu'elles proposent l'exploitation de petits dialogues mis en images et basés sur des progressions syntaxique et lexicale spirales. Ces dialogues s'appuient sur des actes de parole de la vie quotidienne tels que « Saluer quelqu'un », « Donner des informations sur son état de santé », « Exprimer son désaccord »... L'élève allophone va ainsi mémoriser des structures syntaxiques (« J'ai mal à la tête », « J'ai mal au ventre. »...) ou des lexiques (celui du corps par exemple), qu'il pourra ensuite réinvestir dans des situations linguistiques de la vie quotidienne. Pour être utilisées individuellement, ces méthodes nécessitent l'usage d'un petit magnétophone avec casque.

Après la phase de mémorisation viendra la phase d'**appropriation** et de création linguistique : l'élève va commencer à créer des phrases « inédites » en se servant de toutes les structures et de tous les lexiques mémorisés jusque là. Au cours de cette dernière étape, il conviendra de distinguer :

- les erreurs dues aux irrégularités de la langue française et que tous les enfants francophones ont pu faire (ex. : « j'ai vu – j'ai lu – j'ai couru » mais « j'ai pris » et non « j'ai rendu ») ;
- les erreurs qui proviennent d'une mauvaise compréhension ou d'une mauvaise assimilation du système linguistique français (ex. : « hier, je prends le train. »).

Face à ces erreurs l'attitude que l'enseignant doit adopter dépend de la situation :

- si l'élève se trouve dans une situation d'apprentissage linguistique spécifique et que l'erreur relève de la notion abordée, la correction est de rigueur et l'explication s'impose ;
- si l'élève se trouve dans une situation de communication (il essaye d'expliquer quelque chose à l'enseignant), la correction systématique de toutes les erreurs risque de rompre la communication et de décourager l'élève. L'enseignant peut alors s'arranger pour reprendre, dans son discours, la production de l'élève. Ex. : L'élève dit « Hier j'ai prends le train pour aller... » et l'enseignant reprend « Ah, tu as pris le train pour aller.... ça t'a plu ? ». Ainsi la communication n'est pas rompue, l'élève n'est pas découragé mais l'erreur a été reprise et corrigée.

Quelque soit la situation, l'enseignant ne pourra sans doute pas corriger toutes les erreurs de l'élève, il devra faire preuve de clairvoyance et adapter son degré d'exigence aux compétences de l'élève.

La prononciation :

Dans un premier temps, l'élève va prononcer les mots qu'il apprendra en français en respectant le « filtre phonétique » de sa langue familiale. Ainsi, si le son « eu » n'existe pas dans cette langue, il ne l'entendra pas mais le rapprochera du son le plus

proche qui pourrait être « é » ou « i ». Il dira alors « un pé d'eau » au lieu « d'un peu d'eau ».

Dans un second temps, il entendra les nouveaux sons spécifiques du français mais aura du mal à les prononcer puis, dans un troisième temps, arrivera finalement à les prononcer.

Il est impossible de dire le temps qui sera nécessaire à un élève pour perdre ce que l'on appelle « son accent ». Cela peut dépendre de la langue parlée par l'élève (certaines langues sont, phonétiquement, plus ou moins éloignées du français), de son âge (plus on apprend tardivement une langue plus « l'accent » peut être difficile à perdre), de sa motivation ou de facteurs psychologiques plus ou moins inconscients (peur de perdre son identité, volonté de marquer sa différence...).

➤ L'écrit

Le traitement de l'écrit dépend beaucoup des compétences en langue de première scolarisation de l'élève.

♦ L'élève n'a jamais été scolarisé antérieurement il n'est donc pas lecteur

Avant d'envisager l'apprentissage de la lecture à proprement parler, l'enseignant devra permettre à l'élève d'appréhender le monde de l'écrit. Cette **entrée dans l'écrit** pourra se faire parallèlement à la phase de sensibilisation de la langue orale et l'enseignant pourra se référer aux pratiques de l'école maternelle.

L'apprentissage de la lecture commencera ensuite par une phase globale qui devra permettre à l'élève de prendre des repères, de remarquer des analogies (lundi, mardi, mercredi... dimanche) ou des différences (une moto, un manteau) qui permettront d'aboutir à une analyse du code.

Il est primordial que l'étude de l'écrit prenne appui sur l'oral : l'élève doit être capable de comprendre la version orale du message écrit qu'il étudie.

♦ L'élève est lecteur dans une langue utilisant un autre code que l'alphabet latin

L'élève lecteur, quelque soit le code qu'il maîtrise, possède des compétences qu'il pourra transférer très rapidement en français. Il lui faut simplement les clefs de ce nouveau code. Pour cela une première étape d'approche globale lui permettra de prendre lui-même des repères dans l'alphabet latin et le code d'écriture du français (analogies et différences) et d'aboutir, dans une seconde étape, à l'analyse du code.

L'étape d'approche globale est indispensable et sa durée dépend beaucoup de la première langue de scolarisation de l'élève allophone. Ainsi, un élève lecteur en chinois (écriture idéographique) aura sans doute besoin de plus de temps qu'un lecteur arabophone (écriture alphabétique utilisant un autre alphabet que le latin) pour prendre des repères dans l'alphabet latin.

♦ L'élève est lecteur dans une langue utilisant l'alphabet latin

Pour cet élève, les choses devraient être plus simples et plus rapides ; il lui suffit d'être au clair avec les spécificités d'écriture du français. Ainsi dans de nombreuses langues le son « ou » se transcrit simplement par la lettre « u », le son « u » n'existant pas. Un élève lira ainsi « sour » au lieu de « sur » !

Connaître la langue de première scolarisation de l'élève est donc indispensable pour l'aider à aborder la lecture en français.

8. Quelles situations d'apprentissage lui proposer ?

Dans un premier temps, l'élève nouvellement arrivé peut et doit être complètement intégré dans toutes les disciplines dans lesquelles la langue n'est pas le seul vecteur du sens. Ainsi, il peut suivre les séquences d'EPS et d'éducation artistique (arts visuels et éducation musicale) sans qu'aucun aménagement pédagogique ne soit nécessaire.

- En **EPS**, le geste accompagne la parole et en voyant comment ses camarades réagissent aux consignes de l'enseignant, l'élève nouvellement arrivé établira progressivement des liens entre ce qu'il entend et ce qu'il voit. Il mémorisera alors tout aussi rapidement le lexique (ballon, balle, tapis....) que les consignes et les structures syntaxiques liées aux activités sportives (« Courez », « Vous allez courir », « Cours »).
- En apprenant des **chansons** ou des **poésies** en langue française, l'élève allophone rentrera doucement dans la mélodie de cette langue qu'il ne connaît pas. Même si dans un premier temps, il ne comprend pas le sens des textes, il s'habitue à la sonorité, à la mélodie et aux rythmes de la langue française. C'est une étape essentielle qui constitue un bon préalable à l'apprentissage linguistique proprement dit. L'enseignant pourra cependant accompagner chaque texte d'une illustration guidant la compréhension globale du texte.
- Toutes les activités de « **Découverte du monde** » pourront être proposées à l'élève allophone avec un minimum d'adaptation pédagogique. En effet, ces activités font largement appel aux illustrations diverses (images, photos, dessins, schémas, cartes...), aux manipulations, aux observations... tous ces supports favorisant la prise de sens. L'adaptation pédagogique pourra alors consister à adapter les tâches demandées aux compétences de l'élève.
- En **mathématiques**, l'adaptation pédagogique dépendra des compétences évaluées en langue d'origine. Il est de toute façon évident que les séquences de résolution de problème ne pourront pas être proposées d'emblée à l'élève allophone, celles-ci faisant appel à des compétences linguistiques très avancées. Cependant, quand une notion mathématique est acquise (l'addition par exemple), elle le reste quelque soit la langue dans laquelle elle est traitée ; il suffit juste de régler le problème du lexique (nom des nombres par exemple). Ainsi, l'élève allophone pourra bénéficier de toutes les séquences de numération, calcul, mesure ou géométrie sans qu'il soit nécessaire à l'enseignant de proposer une adaptation pédagogique très pointue.

Attention, les programmes scolaires du pays d'origine ne correspondent pas toujours à ceux en vigueur en France ; les notions ne sont alors pas abordées au même moment dans la scolarité ou de la même façon. Il se peut, par exemple, qu'un élève sache effectuer une addition sur des nombres inférieurs à 100 mais pas au-delà alors

que ses camarades sont à l'aise avec les grands nombres. L'enseignant veillera donc à proposer à l'élève des activités appropriées à ses besoins et à ses compétences.

➤ En ce qui concerne l'apprentissage des **langues étrangères**, il est recommandé que l'élève nouvellement arrivé y soit intégré dès son arrivée. En effet, il y a des chances pour qu'il ait au moins le même niveau que ses camarades francophones (c'est-à-dire débutant) voire qu'il soit très en avance sur eux (notamment si l'élève a été scolarisé en anglais). Il sera ainsi valorisé et ce sera pour lui l'occasion de « souffler » un peu. Même si l'élève est débutant, le peu d'heures consacré à cet apprentissage linguistique fait qu'il y a peu de risque de surcharge cognitive.

➤ La plus grande adaptation pédagogique sera par contre nécessaire tout au long des séquences de **français**. Un des préalables est que l'élève soit bien sur lecteur en français et qu'il ait un minimum de compétences orales : on ne peut comprendre à l'écrit ce que l'on ne peut comprendre à l'oral. Il faut donc que l'enseignant se base sur les compétences orales de l'élève pour bâtir les activités de français qu'il lui proposera à l'écrit. Il est également évident que l'élève allophone devra faire preuve d'une certaine maîtrise de la langue avant de pouvoir en aborder l'analyse : il devra avoir engrangé suffisamment de matériel linguistique pour débiter l'analyse de ce matériel.

➔ Les situations d'apprentissage proposées à l'élève allophone devront donc évoluer avec le temps et les progrès de l'élève. On veillera à proposer à l'élève des outils d'aide tels que les dictionnaires thématiques qu'il aura constitués ou les structures syntaxiques qu'il aura étudiées et auxquels il devrait pouvoir se référer à tout moment.

N'oublions pas que la **pédagogie différenciée** peut être simple à mettre en place, il suffit pour cela de faire varier plusieurs critères :

- l'étendue de la tâche (un exercice au lieu de deux) ;
- la complexité de la tâche (addition de nombres à deux chiffres au lieu de trois) ;
- les outils mis à la disposition de l'élève (dictionnaires, lexiques thématiques, tableaux de conjugaison...) ;
- le temps accordé pour l'accomplissement de la tâche (plus de temps accordé pour une même tâche).

9. Quelques pistes de travail

L'élève doit être rapidement capable de :

- S'orienter dans l'espace scolaire :
 - l'école : le préau, la cour, les toilettes, la cantine, le couloir, le bureau du directeur...
 - la classe : le tableau, le bureau du maître, l'armoire, la bibliothèque...
- Identifier le matériel avec lequel il travaille :
 - le cartable et son contenu ;

- le matériel de la classe
(le cahier rouge, le stylo noir, le classeur bleu, le livre de mathématiques...)

- Prendre et rompre le contact
 - les salutations, les formules de politesse...
 - les possibilités (« bonjour madame ») / les impossibilités (« salut monsieur »)

- Se repérer dans le temps scolaire
 - les jours de la semaine ;
 - aujourd'hui, hier, demain ;
 - il y a école / il n'y a pas école ;
 - le matin, l'après-midi...

- Identifier les personnes de l'école
 - nom et fonction
 - à qui s'adresser pour...

- Comprendre les consignes de base
 - « Viens au tableau », « efface le tableau »...
 - « Viens », « va t'asseoir », « lève-toi »...
 - « Prends ton cahier de français », « range ton livre de mathématiques », « va chercher ton stylo bleu »...
 - « Ecris la date », « recopie la phrase »...

- Exprimer ses besoins, ses manques, sa compréhension, son incompréhension...
 - « J'ai soif », « je veux aller aux toilettes », « J'ai mal à la tête » ;
 - « J'ai oublié mon cahier rouge », « Je n'ai pas de stylo vert »...
 - « J'ai compris » / « Je n'ai pas compris »...

- Suivre les cours de mathématiques
Numération, matériel spécifique, signes et symboles, opérations...